

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

- A Roubaix, aux bureaux du journal. A Tourcoing, rue Nationale 18. A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grand Place, (entré par les escaliers Saint-Etienne). A Armentières, rue de Lille. A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place de Bourse, 2, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 24

ROUBAIX, LE 30 MAI 1883

L'ALLIANCE RUSSE

Nous avons publié, il y a deux jours, un article préconisant l'alliance russe. Cette alliance s'impose au lendemain des révélations publiées par le Figaro, sur les projets de démembrement de la France.

Le plan de 1814 est repris, revu, corrigé et considérablement aggravé.

Le démembrement de la France est résolu.

L'Allemagne prend la part du lion. L'Angleterre vient après; la Suisse, l'Italie et l'Espagne se partagent le reste.

L'Italie fait cause commune avec nos ennemis.

La Suisse et la Belgique ne peuvent vouloir autre chose que ce que veulent ses trop puissants voisins.

Où devons-nous chercher le salut? Dans l'alliance russe, et non point ailleurs.

Cette alliance, il ne tient qu'à nous de la conclure.

Un incident, qui vient de se produire à Moscou, le démontre surabondamment.

La France raconte que nos officiers, reconnus à Moscou, ont été acclamés par la foule, au grand mécontentement des officiers prussiens, présents à cette manifestation.

Le peuple russe, avec une rare intuition, a deviné d'où venait le danger et les moyens de le conjurer.

L'Empire des Czars est avec son chef, pense comme son chef, estime comme son chef que la France et la Russie, unies dans un but commun, peuvent faire échouer les projets allemands.

D'ailleurs, l'histoire confirme cette vérité.

Lorsque la maison d'Autriche tenait, en Europe, le rang occupé aujourd'hui par la maison de Hohenzollern, la France n'avait pas d'autres ennemis, après l'Angleterre, que l'Allemagne.

Elle lutta seule contre elle, triompha d'elle, parce que l'Allemagne n'avait pas, pour l'assister, les Etats voisins, et que ses armées ne dépassaient pas en nombre nos armées.

Aujourd'hui, gravitent autour de l'Allemagne une série d'Etats secondaires, qui lui obéissent, qui lui font la cour, moins par affection que par le sentiment de leur propre conservation.

Les forces de ses Etats secondaires, ajoutées à l'Allemagne, nous créent un péril qu'il nous est impossible de combattre, abandonnés à nos propres forces.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, l'Office de Publication.

Mais, voici que, dans les steppes de l'Orient, a surgi un peuple nouveau, jeune, vigoureux, participant à la civilisation de l'Occident par son organisation militaire.

Ce peuple est l'ennemi de la race germanique, au même titre que la race latine.

Ce peuple, c'est la Russie. Si la Russie se reconstruit l'Empire d'Occident, avec Berlin comme capitale, elle est irrémédiablement condamnée à n'être plus qu'une puissance asiatique.

Elle veut être une nation européenne; elle le sera si notre concours ne lui fait pas défaut.

Napoléon I^{er} a compris un instant cette vérité, l'a partagée, l'a suivie. C'était à Tilsit.

Malheureusement, il abandonna cette politique si sage, inaugurée sur le Niemen, après Friedland.

C'est pour l'avoir abandonnée, qu'il a péri. La Restauration reprit les plans de Napoléon I^{er}.

Quand Charles X tomba, la France allait s'emparer du Rhin, la Russie de Constantinople, la Turquie était expulsée d'Europe, et la race germanique n'était rien, absolument rien.

C'est depuis 1830 que nous sommes successivement tombés dans ces deux erreurs fatales, de l'alliance anglaise et du principe des nationalités.

L'affaire Pritchard acheva de nous éclairer sur le fond qu'il fallait faire de l'alliance anglaise.

Sadowa et Sedan nous ont appris le côté désastreux des principes des nationalités.

Il est temps encore de retourner à la seule politique par laquelle nous viendrons à bout de l'alliance russe.

Si nous laissons échapper l'occasion, qui nous est actuellement offerte, demain, il sera trop tard.

La France se sera suicidée. Elle sera seule coupable de ce suicide.

Sachons enfin le comprendre.

PIERRE SALVAT.

FROHSDORF

On lit dans le Gaulois: Des journaux parisiens ont dit avant-hier encore, que Monsieur le comte de Chambord était gravement malade. Voici à ce sujet une dépêche de notre correspondant de Vienne:

Vienne, 26 mai 1883.

Le Prince est aussi bien portant qu'on peut l'être après une longue indisposition.

Bientôt il pourra reprendre l'existence qu'il a coutume de mener tous les étés. Frohsdorf est le palais d'été du chef de la Maison de France.

C'est une grande maison carrée, très-vaste — sans aucun style — et vieille assurément de deux cents ans. Sa vieillesse donne à l'habitation un peu de cette majesté que le temps communique à tout ce qu'il touche.

La maison, dont les murs sont tout gris, de cette teinte que vous observerez quand il vous plaira sur les murs du vieux Lou-

vre, s'élève au milieu d'un jardin magnifique, mi anglais.

Derrière les communs, qui sont fort spacieux et très-confortables, et derrière les écuries, qui renferment plus de vingt chevaux, s'étend un très-grand parc.

Cette belle résidence est habitée par Monsieur le comte de Chambord, par Madame et par toute la maison de Leurs Altesses, pendant six mois de l'année au moins.

Le vie du Prince à Frohsdorf ressemble à la vie qu'il mène à Goritz.

Un confortablen et royal. Aucune magnificence criarde. Les écuries renferment toujours vingt chevaux excellents. Elles sont placées sous la haute direction du comte de Damas, dont les fonctions équivalent à celles de grand-écuyer.

M. de Damas, ami d'enfance de Monsieur le comte de Chambord, est un sportsman émérite et un homme du monde.

Tous les visiteurs de Frohsdorf s'accordent à louer son urbanité. Il s'emploie de mille manières à leur rendre agréable le séjour de la maison princière. Une des parties que M. de Damas organise le plus volontiers est la promenade à cheval, à Forststein.

Forststein est illustré par le château de la noble famille hongroise des Esterhazy. Ce château renferme un tableau extrêmement curieux: c'est une immense composition où figurent tous les soldats d'un régiment de hussards, qui défendit le Roi Marie-Thérèse, pendant la guerre de succession d'Autriche.

La maison de Monsieur le comte de Chambord se compose de quelques gentilshommes qui succèdent les uns aux autres dans le service du Prince.

Ces gentilshommes sont: M. le marquis de Foresta, premier chambellan, service d'été; M. le comte de Blacas, premier chambellan, service d'hiver; M. le comte de Vanssey, premier chambellan; M. le comte d'Andigné, le comte de Chevigné, de Bourg, comte de Foresta, comte de Monti, Czazowen de Pradine, de la Bouillière, secrétaires du Prince.

Les dames d'honneur de Mme la comtesse de Chambord sont: Mme de Libens et Mme de Foresta. La marquise de Foresta passe tous les hivers à Goritz; la comtesse de Libens passe les étés à Frohsdorf. L'aumônier de la maison du Prince est le R. P. Bala, de la compagnie de Jésus.

C'est le comte d'Andigné et le comte de Chevigné qui sont de service en ce moment.

La vie à Frohsdorf n'est plus maintenant ce qu'elle était autrefois. Les invitations sont rares; très-peu de personnes passent plusieurs jours dans la maison du Prince.

Ces changements résultent des dernières révolutions. Aujourd'hui que presque tous les princes de la maison de Bourbon sont détrônés, Frohsdorf est devenu la maison de famille. L'hospitalité en est presque exclusivement réservée aux Princes.

La qualité des hôtes n'a amené aucun changement dans l'étiquette et dans les habitudes de Monsieur le comte de Chambord.

Le Prince est demeuré l'intrépide cavalier et l'infatigable chasseur qu'il était autrefois.

VIENNES.

LE COLONEL CARREAU

Encore un brave qui vient de succomber au Tonkin.

Au commencement du mois de mars, la

compagnie organisée par les soins du regretté commandant Rivière amenait à Hanoi les compagnies du 4^e régiment d'infanterie de marine, parties d'Haï-Phong sous le commandement du lieutenant-colonel Carreau.

Quelques jours après, la Fanfare quittait la rade, emmenant à son bord le commandant Rivière et tout son état-major; le 27 mars, la canonnière venait mouiller devant la grande rue de la citadelle de Nam Dinh.

Vers huit heures, on ouvre un feu nourri contre la forteresse; à neuf heures, le signal de l'attaque est donné. Une cartouche de dynamite fait voler en éclats un épaulement où se tiennent les artilleurs annamites. La brèche est ouverte, le signal de l'assaut est donné; à onze heures et demie, le drapeau français flotte sur la citadelle.

Malheureusement, le colonel Carreau, en voulant, au milieu de l'attaque, rectifier le tir d'une pièce d'artillerie, avait eu le pied droit broyé par un biscaïen.

A l'ambulance, il subit sur-le-champ l'amputation de la jambe, pratiquée par le docteur Masse. Après l'opération, l'intrépide colonel avait encore assez de sang-froid pour écrire de sa main une partie du rapport, pour déclarer qu'il conserverait le commandement de l'expédition, et pour envoyer un de ses amis, à Toulon, un télégramme où il le priait d'apprendre avec ménagement à sa jeune femme, qui relevait de couches, la douloureuse nouvelle.

De graves complications, aggravées par le climat pernicieux de la Cochinchine, ont amené un dénouement fatal.

Né à Saint-Pierre (Martinique), le 7 juin 1836, Carreau s'engagea le 17 juin 1856, sous les ordres du colonel Doménech-Diégo, dont il devait, huit ans plus tard, devenir le beau frère.

A son retour de Chine, où il fut cité à l'ordre du jour, il reçut l'épaulette de sous-lieutenant. Promu lieutenant en 1862, capitaine en 1865, adjudant-major en 1868, il fut nommé, en 1874, chef de bataillon au 3^e d'infanterie de marine.

En 1882, il passait comme chef de bataillon dans le régiment des tirailleurs annamites; cette même année, il partait pour le Tonkin et était élevé au grade de lieutenant-colonel.

Au physique, c'était un homme à la physionomie énergique; tête très-expressive, front découvert, regard vif et franc, longues moustaches militairement retroussées.

Officier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille de Chine et de l'ordre du Cambodge, comptant à son actif quinze ans de campagne dans nos diverses colonies, le défunt était le digne compagnon du commandant Rivière.

Le couronnement de la carrière de ces deux héros se résume en cette mention glorieuse:

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR!

REVUE DE LA PRESSE

M. Rochefort fait en ces termes le procès des députés qui participent aux trop nombreux tripotages financiers:

« Il n'y a presque plus de semaine où des actionnaires exaspérés ne déposent des demandes de poursuites contre des députés ou des sénateurs, membres du conseil d'administration de quelque société en déconfiture. Hier, c'était M. Palotte qui étren-

nait. Aujourd'hui, ce sont MM. Bouchet et Marius Poulet dont on réclame l'extradition parlementaire.

« Nous ignorons si ces demandes sont justifiées; mais ce qui est indéniable, c'est qu'elles ne se produiraient pas si les élus du suffrage universel ou restreint n'ajoutaient à leurs vingt-cinq francs par jour les émoluments que des financiers aux abois leur accordent en échange du trafic de leurs titres et de leurs noms.

« L'Assemblée législative est devenue une Chambre de commerce.

« Autrefois, la plupart des députés nourrissaient secrètement l'ambition de devenir ministres. Actuellement, les seuls portefeuilles qu'ils visent sont des portefeuilles bourrés de billets de banque. Ces représentants du peuple et de divers Crédits fonciers, non contents de tromper leurs électeurs, trouvent encore le moyen de flibuster le public.

« La France serait stupéfaite si nous donnions lieu la liste des hommes d'Etat qui, depuis le sieur Duclerc qui fut ministre, jusqu'au sieur Cazot qui présida à cette heure la Cour de cassation, ont contribué à la ruine des jobards incapables de résister à la vue d'un placard ainsi rédigé:

MINES D'OR DE LURUGUAY

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION S. E. M. Tirard, ministre du commerce

« M. Benjamin Raspail, un des rares députés qui n'aient jamais prêté leur influence au développement d'une combinaison financière, a déposé, il y a longtemps déjà, un projet de loi en vertu duquel seraient déchargés de leur mandat tous les membres de la Chambre qui entreraient dans des Compagnies dont les actions sont cotées par les agents de change, en attendant qu'elles soient saisies par les agents de police.

« Tous les vœux de l'opportunisme se sont hâtés de jouer le puritanisme en prenant cette proposition en considération. La repousser par la question préalable eût constitué un aveu trop peu dévoué d'artifice. Seulement, le projet Raspail, qui a déjà dans l'éventre un ajournement de deux années, est en passe de moisir encore dans les bureaux au moins jusqu'à la fin de la législature.

« On sait que l'enceinte du Palais-Bourbon est devenue une espèce de champ de mines à sucre, où cinq cent soixante nègres envoyés là par le suffrage universel travaillent sous le fouet des planteurs Ferry, Rousseau et Challemeil, trois esclavagistes comme n'aurait pas osé en rêver l'auteur de la Case de l'ouche Tom. Or, comment pourriez-vous admettre que le planteur Ferry, par exemple, laissât discuter une loi qui obligerait M. Charles Ferry, son frère, député comme lui, à se démettre de ses fonctions d'administrateur de la Banque franco-égyptienne, pour laquelle l'expédition de Tunisie a été et est encore une source de revenus bien autrement considérables que le maigre traitement alloué aux membres du Parlement?

« Au moment où M. Jules Ferry dirigeait sur Tunis une armée de trente mille hommes, cette même Banque franco-égyptienne, dont l'un des administrateurs est du reste un ancien rédacteur de la République française, achetait à cent cinquante francs au maximum la plupart des obligations de la Dette tunisienne, que l'intervention française a fait presque immédiatement monter à quatre cent quatre-vingts francs.

« Brutus a fait couper le cou à ses deux fils, convaincus de conspiration orléaniste; mais Jules Ferry, qui n'est pas un Brutus,

n'est pas non plus un Cain. Il ne se déciderait jamais à mettre son excellent frère, à la fortune duquel il a heureusement contribué, en demeure de se réduire lui-même à la portion congrue, en abandonnant l'autre — l'incongrue.

« Nos honorés députés, qui votent si bien et qui touchent encore mieux, auraient donc grand tort de s'émouvoir des plans machiavéliques qu'élaborent ces scélérats d'intransigeants dans le but de leur ôter le pain de la bouche. La proposition Raspail sera étouffée, dit le ministre posant la question de cabinet. De temps en temps, il est vrai, la Chambre sera saisie de demandes de poursuites correctionnelles contre quelques-uns des rastaquouères qui auront tondu l'actionnaire de trop près. Mais bah! quand on a déjà sur la conscience les Galions de Vigo et les « grosses pépites » du Tonkin, deux ou trois années de cellule à Mazas ne peuvent que consacrer votre réputation.

HENRI ROCHEFORT.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier) Séance du mardi 29 mai 1883

Présidence de M. LE ROYER

La séance est ouverte à 2 heures.

La suppression des aumôniers dans les hôpitaux

M. LE PRÉSIDENT: M. Béranger a la parole pour adresser à M. le ministre une question sur la suppression des aumôniers dans les hôpitaux de Paris.

M. BÉRANGER: La direction de l'Assistance publique, après avoir interdit aux aumôniers des hôpitaux l'entrée dans les salles des malades, après avoir soumis à un formalisme rigoureux le droit qu'ils reconnaissent au malade d'appeler l'aumônier, a enfin complété son œuvre et supprimé définitivement les aumôniers à partir du 1^{er} juillet.

D'un autre côté, elle veut remplacer dans tous les hôpitaux les soins de charité par des infirmières laïques, comme elle l'a fait déjà dans plusieurs hôpitaux.

Ces mesures ne peuvent être exécutées qu'avec l'approbation de M. le ministre de l'intérieur et je viens lui demander s'il n'est pas dans l'intention d'en empêcher l'accomplissement.

En raison des développements que j'ai l'intention de donner à ce sujet, je dépasserais certainement les limites ordinaires d'une question, mais j'ai accepté cette forme pour attester que je n'étais guidé par aucune pensée d'hostilité.

Les deux sujets que j'ai à traiter sont intimement liés, car si la suppression des aumôniers est approuvée, elle entraînera la disparition des soins et la laïcisation de tous les hôpitaux.

Bien que la question soit religieuse et jette légitimement l'alarme dans les consciences politiques, c'est au point de vue de la liberté que je me placerai. L'homme qui veut mourir dans la religion qu'il a pratiquée toute sa vie, a-t-il le droit de voir cette volonté suprême respectée? Le gouvernement doit-il faire respecter ce droit? Il est étonnant que tant d'années après la Révolution française, il soit nécessaire de poser ces questions.

Précisons d'abord la situation actuelle. Il serait trop long de raconter tous les incidents de la lutte engagée par l'Assistance publique contre les sentiments religieux. Je ne relaterai que les principaux.

Les hôpitaux et les hôpitaux ne sont pas des établissements municipaux. La loi de janvier 1840, qui a organisé le service de l'Assistance publique à Paris, ne contient pas une seule fois la mention du pouvoir municipal.

Le directeur est responsable et placé sous la surveillance du préfet de la Seine d'abord et du ministre de l'Intérieur ensuite. Sans doute, le budget de l'Assistance publique est soumis au conseil municipal, mais c'est dans des conditions particulières, le conseil n'a que le droit d'émettre un avis.

En 1876, la commission du budget du conseil municipal avait parlé de la suppression du crédit de 68,800 francs destiné au traitement des aumôniers. Le regretté M. Michel Morin, alors directeur de l'Assistance, résista avec énergie. Le préfet de la Seine d'alors, M. Harod, pourtant libre-penseur, appuya nettement le directeur.

Il se rendit avec elle chez le peintre, son propriétaire, pour lui annoncer qu'il quitterait prochainement son appartement. Léon Gervais trouva son enfant si jolie, qu'il eut l'idée d'en faire le portrait.

« Je suis maintenant fort occupé par le choix d'un logis champêtre, répondit l'ancien policier, mais dans quelques jours je vous amènerai ma chérie.

« Je serai à votre disposition; ce portrait sera l'affaire de cinq ou six séances, promet l'artiste.

« Il ne songeait déjà plus à son engagement. Lorsqu'il apprit que la fille de son locataire était tombée dangereusement malade.

« Il monta au quatrième et sonna. Ce fut l'ex-policier qui lui ouvrit. Sa figure portait l'expression d'un profond désespoir.

« J'ai été informé que votre fille était souffrante, lui dit-il. Je suis venu afin d'avoir de ses nouvelles.

« Entrez dit Léonce Follereulle, en le prenant par la main.

Un triste spectacle l'attendait: l'enfant morte étendue sur son petit lit.

« Quel malheur! s'écria-t-il, vivement ému. Pauvre père!

« Oui, pauvre père! répéta le métropolitain. Dans quelques heures, il ne me restera rien de cette enfant idolâtrée! Rien! Ah! quelle mauvaise inspiration j'ai eue, ajouta-t-il, d'avoir ajourné son portrait! Sa chère image me serait restée comme suprême consolation.

« Le pauvre homme ne pouvait pleurer, ses yeux rougis restaient secs. Sa douleur était navrante. Léon Gervais en eut pitié.

(A suivre.)

FEUILLETON DU 31 MAI 1883 — 21 —

LE CRIME DES AIRIELLES

PAR SAINT-VÉRON

IX

La cérémonie funèbre

(SUITE)

La bibliothèque demande aussi un examen spécial: sur les rayons sont rangés des volumes de différents formats, richement reliés; mais, chose étrange, lorsqu'on consulte les titres, on reconnaît qu'il n'y a là que des œuvres de poètes, de toutes les époques et de tous les pays; pas un seul prosateur dans la collection!

Oiseaux, fleurs, poésies, telle est la tlogie qui apparaît dans ce singulier logis.

Le soir du jour où Mile de Cerneuse avait envoyé son télégramme, le maire de cette maisonnette excentrique était en

train de faire honneur à un dîner délicat lorsqu'il fut troublé par l'entrée d'une servante d'âge canonicque qui se précipita avec l'impétuosité d'un coup de vent.

« Monsieur, dit-elle, d'une voix haletante, il arrive une chose bien extraordinaire! demanda le dîner, en achevant de découper un perdreau admirablement doré par une cuisson intelligente.

« C'est bien autrement grave: il s'agit d'une dépêche télégraphique.

« Où est-elle cette dépêche qui t'émeut si fort!

« La voici, mon bon maître, mais avant de l'ouvrir il faut que vous signiez le reçu, car elle est recommandée; le facteur est dans la cuisine qui attend.

« C'est juste, apporte-moi une plume et de l'encre.

« Voilà, monsieur! Lorsque la formalité fut remplie, la servante se retira en disant: — Je vais porter le papier, mais je reviens pour savoir de quoi il s'agit; voyez-vous je suis toute bouleversée.

Lorsqu'il fut seul, le destinataire hésita un instant entre son perdreau qui refroidissait et la curiosité qu'éveillait en lui l'enveloppe bleue posée sur la table.

Avant d'aller plus loin, nous allons esquiver le portrait de cet homme paisible, pour qui la réception d'un télégramme était un événement.

Ce philosophe, ce poète était un ancien agent de la brigade de sûreté: il avait eu son heure de célébrité, et, plus d'une fois, son nom avait été mêlé à des affaires criminelles célèbres.

Au premier abord on ne devinait pas l'homme redoutable qui se cachait dans ce milieu pacifique; cependant, il ne fallait pas l'étudier longtemps pour deviner en lui une personnalité à part.

Ainsi que la plupart des blonds, Léonce Follereulle ne portait pas son âge: bien qu'il eût dépassé la cinquantaine, il ne paraissait pas avoir plus de quarante-cinq ans.

D'une taille moyenne, il était plutôt maigre que gras. Ses cheveux, d'une nuance très pâle, qu'il retenait en arrière à la Schiller, lui donnaient l'air d'un artiste.

Les traits de la figure, sans être réguliers, ne manquaient pas de distinction. Ce qu'il y avait de plus saillant dans sa physionomie, c'était la bouche et les yeux. Les lèvres, un peu épaisses, annonçaient une nature sensuelle. Ses yeux, d'un vert sombre, paraissaient inquiétants; ils ne regardaient pas, ils transparaissent.

Ce portrait a besoin d'être complété par une courte biographie.

Ce personnage n'était pas entré dans la police poussé par une invincible vocation, loin de là: la nature l'avait doté de grots opposés aux aptitudes qui devaient se développer chez lui.

Léonce Follereulle était né poète, et, sans les dures nécessités de la vie, il n'aurait jamais recherché d'autre commerce que celui des muses.

La destinée, on va le voir, en décida autrement.

L'enfleur de rimes s'était marié fort jeune à une femme qu'il adorait; mais comme elle ne lui avait apporté en dot que sa beauté, le chef de la communauté ne tarda pas à comprendre qu'il ne pourrait nourrir son modeste budget qu'à la condition de choisir un métier plus rémunérateur que la poésie. La naissance d'une petite fille, belle comme les anges, mais qu'il fallait nourrir, vint encore augmenter les charges du ménage.

Après avoir hésité longtemps sur la carrière qu'il adopterait, il se décida pour celle de policier. Un hasard l'avait per-

çu en relation avec un employé de la préfecture, qui, voyant sa gêne, lui proposa de le faire entrer dans son administration.

Il accepta.

Ne valait-il pas mieux, après tout, gagner sa vie et celle de sa famille, en faisant la chasse aux bandits, que de s'étioler au fond d'un bureau quelconque?... Du reste, il faut le dire, la perspective des luttes aventureuses le séduisait; il se souvenait des récits fabuleux de Fenimore Cooper!... Il espérait, non sans raison, rencontrer dans les has fonds de la fanerie parisienne des sauvages pires que ceux qui figurent dans les créations de l'illustre romancier américain.

Il ne tarda pas à s'applaudir de sa résolution. A peine était-il entré dans l'immense brigade, qu'une vocation, qu'il n'avait jamais soupçonnée, se révéla en lui.

Ce poète, qui jusqu'alors n'avait vécu que dans la vague des rêveries, possédait le flair du policier, comme le chien qui sent dans l'air le fumet du gibier. Léonce Follereulle savait deviner la piste des criminels.

Bientôt, il n'y eut plus pour lui d'affaires myst